

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux Mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 15 Mai 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 26 – **REPRESENTES** : 3

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. GUIET Stéphane (*pouvoir à M. PLUMELET Jean-Luc*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Jean-Luc PLUMELET et Thierry PLANTARD.

OBJET :	<i>Subventions 2014 – Vie sociale et Santé.</i>
----------------	---

N° 2014 / 05 / 06

Vu l'avis favorable du Conseil Interne en date du 23 Avril 2014,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'allouer aux associations blinoises, les subventions suivantes au titre de l'année 2014 :

NOM	Subvention courante	Subvention exceptionnelle	Convention pour mémoire	Cotisation pour mémoire	Montant alloué en 2014
Commission Vie sociale et Santé					
Maison des Adolescents	2 493,00 €				2 493,00 €
AVF	400,00 €				400,00 €
Croix d'Or - Alcool Assistance	360,00 €				360,00 €
Vie Libre	300,00 €				300,00 €
Association Départementale des Conjointes survivants (ADVC)	287,00 €				287,00 €
AVILOIRE	250,00 €				250,00 €
Club des anciens de l'Isac	250,00 €				250,00 €
Tresse de L'Isac (La)	220,00 €				220,00 €
Entente Cordiale	202,00 €				202,00 €
Don du Sang	155,00 €				155,00 €
La Ligue des droits de l'homme	50,00 €				50,00 €
TOTAL	4 967,00 €	- €	- €	- €	4 967,00 €

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,

Le 26 Mai 2014,

Le Maire,

